

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

PETIT RIVIÈRE GOYAVE

Département de GUADELOUPE (971) / Commune de Goyave (97128)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Radier de la route nationale n° 1	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Numérisation côté aval du pont de la route N1 à partir de l'Orthophoto. Le radier n'apparaît pas bien sur l'Orthophoto et plus sur la dernière version de la carte IGN (source : Géoportail).</p> <p>Positionnement approché</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge/jaune sur la capture d'écran) :

